

Lundi 9 janvier 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal tenue le lundi 9 janvier 2012, à 20 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs les Conseillers suivants : André Laforest, Réjean Pelletier, Francine Soucy, Marjolaine Emond et Rémi Pelletier sous la présidence de Monsieur Régnald Bernier, maire formant quorum, le poste de conseiller no 2 étant vacant.

Étaient présents également Mesdames Louise St-Pierre, greffière et Gina Dionne, trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2012-01-01 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Soucy

et résolu unanimement de l'adopter en remplaçant cependant la date du « 31 décembre 2011 » par la date du « 30 décembre 2011 » aux items 4 et 5, en remplaçant le mot « Est » par le mot « Ouest » à l'item 9, en reportant l'item 10 à une séance ultérieure et en ajoutant l'item suivant : 19.1 « Demande d'aide financière du Club de hockey l'Impérial ».

Régald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-02 DÉPÔT, RATIFICATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 5 DÉCEMBRE 2011 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL DU 12 DÉCEMBRE 2011 ET DU 19 DÉCEMBRE 2011.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance et dans le délai prévu par la Loi sur les cités et villes, reçu copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil du 5 décembre 2011 et des séances extraordinaires du conseil du 12 décembre 2011 et du 19 décembre 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marjolaine Emond

et résolu unanimement de les ratifier et de les adopter.

Régald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-03 DÉPÔT, ACCEPTATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES PAYABLES AU 30 DÉCEMBRE 2011.

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des comptes fournisseurs au 30 décembre 2011, pages 1 et 2, pour un montant de 179 212,42 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement d'accepter et d'autoriser le paiement des comptes payables pour un montant de 179 212,42 \$.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2011-01-04

DÉPÔT, RATIFICATION ET ADOPTION DES LISTES SÉLECTIVES DES DÉBOURSÉS AU 19 DÉCEMBRE 2011 ET AU 30 DÉCEMBRE 2011.

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste sélective des déboursés au 19 décembre 2011, pages 1 à 20, relative au compte no 10444 pour un montant total de 283 304,71 \$;

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste sélective des déboursés au 30 décembre 2011, pages 1 à 9, relative au compte no 10444 pour un montant total de 234 972,46 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Soucy

et résolu unanimement de les ratifier et de les adopter.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2011-01-05

DÉPÔT, RATIFICATION ET ADOPTION DU RAPPORT MENSUEL INDIQUANT TOUTES DÉPENSES EFFECTUÉES EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION DE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES EN DÉCEMBRE 2011.

CONSIDÉRANT le règlement numéro 142-2008 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

CONSIDÉRANT les articles 5.1 et suivants dudit règlement par lesquels le conseil délègue son pouvoir d'autorisation de dépenser à certaines conditions;

CONSIDÉRANT l'article 477.2 de la Loi sur les cités et villes qui oblige tout fonctionnaire autorisant une dépense à produire un rapport au conseil;

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des engagements indiquant toutes les dépenses effectuées en vertu d'une délégation de compétence en décembre 2011, pages 1 à 47, pour un montant de 480 661,40 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement de la ratifier et de l'adopter.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2011-01-06

DÉPÔT, RATIFICATION ET ADOPTION DE TRANSFERTS À DIVERS POSTES BUDGÉTAIRES.

CONSIDÉRANT le dépôt par la trésorière d'un budget révisé établissant le transfert de sommes d'argent à divers postes budgétaires;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marjolaine Emond

et résolu unanimement de ratifier et d'adopter la liste des transferts budgétaires énumérés au journal du budget révisé 1 et au journal du budget révisé 2 datés du 30 décembre 2011.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-07

DÉPÔT, RATIFICATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 JANVIER 2012 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la réunion du 5 janvier 2012 du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'article 10 du règlement numéro 12-2000 constituant un comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rémi Pelletier

et résolu unanimement de le ratifier et de l'adopter abstraction faite cependant de la résolution 731-12 qui fera l'objet d'une décision particulière de la part du conseil municipal.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-08

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MADAME LISE LÉVESQUE CONCERNANT LE 367, 4^E RANG OUEST.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 2011-084 formulée par Madame Lise Lévesque pour la propriété sise au 367, 4^e rang Ouest visant à rendre conforme un bâtiment principal existant ayant une marge de recul avant de 7,07 mètres au lieu des 7,5 mètres requis au règlement de zonage 87-2005;

CONSIDÉRANT la résolution 731-12 du comité consultatif d'urbanisme recommandant au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que la demande n'est pas relative à l'usage ni à la densité d'occupation du sol et ne concerne pas une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à toutes les dispositions du règlement de construction et à celles des règlements de zonage et de lotissement ne faisant pas l'objet d'une dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que la construction de la résidence a fait l'objet d'un permis de construction et que les travaux semblent avoir été effectués de bonne foi;

CONSIDÉRANT que la demande ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des immeubles voisins;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rémi Pelletier

et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure formulée par Madame Lise Lévesque pour la propriété du 367, 4^e rang Ouest visant à

rendre conforme la résidence existante située à 7,07 mètres de l'emprise d'un chemin privé.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-09

AUTORISATION DE PAIEMENT DES QUOTES-PARTS 2012 À LA MRC DE KAMOURASKA.

CONSIDÉRANT le document « Quotes-parts 2012 » produit par la MRC de Kamouraska établissant les quotes-parts payables par les municipalités du Kamouraska en 2012;

CONSIDÉRANT le montant apparaissant pour la Ville de Saint-Pascal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement d'accepter et d'autoriser le paiement de la somme de 209 402 \$ à la MRC de Kamouraska à titre de quotes-parts 2012.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-10

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DE LA VILLE À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC.

CONSIDÉRANT une facture datée du 26 octobre 2011 de l'Union des municipalités du Québec relative au renouvellement de l'adhésion de la Ville à leur organisme ainsi qu'aux services offerts par le Centre de ressources municipales (CRM);

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Laforest

et résolu unanimement de renouveler l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec ainsi qu'aux services du CRM pour l'année 2012 au coût total de 4 704,40 \$ excluant les taxes.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-11

AUTORISATION DE PAIEMENT DES COTISATIONS ANNUELLES DE LA VILLE POUR LA LICENCE SYMPHONY 2012-2013 ET AU RÉSEAU BIBLIO DU BAS-SAINT-LAURENT.

CONSIDÉRANT les factures adressées à la Ville par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent inc. en date du 9 janvier 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marjolaine Emond

et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2012-2013 de la Ville au Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent au montant de 16 421,88 \$ incluant les taxes de même que le paiement de la licence Symphony 2012-2013 au montant de 1 507,32 \$ incluant les taxes.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-12

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ENTRETIEN ET SOUTIEN DES APPLICATIONS POUR L'ANNÉE 2012 AVEC PG SOLUTIONS.

CONSIDÉRANT les factures adressées à la Ville par PG Solutions relativement au renouvellement des contrats d'entretien et de soutien des logiciels pour l'année 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rémi Pelletier

et résolu unanimement d'autoriser le paiement d'une somme totale de 12 335,00 \$ excluant les taxes à PG Solutions pour le renouvellement des contrats d'entretien et de soutien des logiciels pour l'année 2012.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-13

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE AU TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2012.

CONSIDÉRANT la facture adressée à la Ville par Trans-Apte inc. relativement au paiement de la contribution annuelle de la Ville pour le service de transport adapté en 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marjolaine Emond

et résolu unanimement d'accepter et d'autoriser le versement d'une somme de 10 454,00 \$ à Trans-Apte inc. pour l'année 2012.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-14

RENOUVELLEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE AU FORFAIT DE BIENVENUE OFFERT AUX NOUVEAUX COMMERCES.

CONSIDÉRANT que l'engagement de la Ville à l'égard du forfait de bienvenue aux nouveaux commerces se terminait le 31 décembre 2011;

CONSIDÉRANT que la participation financière de la Ville audit forfait consiste principalement au paiement de deux mois de loyer, versé au 6^e et au 18^e mois d'existence du commerce, pour un montant maximum de 500 \$ ou 1 000 \$ par loyer selon le type de commerce admissible;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville de continuer à offrir ces incitatifs financiers afin de favoriser l'implantation de nouveaux commerces;

CONSIDÉRANT l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales qui permet aux municipalités d'accorder une aide financière au propriétaire ou à l'occupant d'un immeuble non résidentiel qui exploite une entreprise du secteur privé jusqu'à un maximum de 25 000 \$ par année;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rémi Pelletier

et résolu unanimement :

- d'autoriser la participation financière de la Ville au forfait de bienvenue aux nouveaux commerces pour un montant maximum de 4 000 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012;

- de mandater Madame Véronique Michaud, directrice du développement et des communications, et Monsieur Rénaud Bernier, maire, à juger de l'admissibilité des commerces qui souhaitent se prévaloir dudit forfait.

Rénaud Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-15

OCTROI D'UN CONTRAT À SEBCI INC. POUR LA FOURNITURE ET L'ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE.

CONSIDÉRANT l'évaluation des besoins de la Ville pour l'épandage d'abat-poussière effectuée par le directeur du Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT la soumission transmise par Sebcinc. en date du 30 novembre 2011 pour le chlorure de magnésium liquide 30 %;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement d'octroyer le contrat de fourniture d'épandage et d'abat-poussière de type chlorure de magnésium liquide 30 % à Sebcinc. pour un montant de 12 600,00 \$ excluant les taxes, soit 40 000 litres à 0,315 \$ le litre.

Rénaud Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-16

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2012.

CONSIDÉRANT le programme « Emploi d'été Canada 2012 » du ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Ville de Saint-Pascal de pouvoir bénéficier de ce programme de subvention dans le cadre de sa programmation estivale des loisirs;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Laforest

et résolu unanimement de mandater Monsieur Éric Lemelin, directeur du Service des loisirs à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme « Emploi d'été Canada 2012 » et à signer tous les documents nécessaires.

Rénaud Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-17

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB DE HOCKEY L'IMPÉRIAL.

CONSIDÉRANT une correspondance datée du 9 janvier 2012 du Club de hockey l'Impérial de Saint-Pascal sollicitant une aide financière de la Ville afin de leur permettre de régulariser leurs opérations courantes pour la saison 2011-2012;

CONSIDÉRANT les avantages pour la Ville qu'une équipe senior puisse jouer à Saint-Pascal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Soucy

et résolu unanimement d'autoriser le versement d'une somme de 4 500,00 \$ au Club de hockey l'Impérial de Saint-Pascal.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

2012-01-18

PÉRIODE DE QUESTIONS.

- Monsieur Jean-Paul Gosselin demande qui va payer pour corriger les défauts de l'avenue Gilles-Picard.
- Monsieur Marcel St-Pierre demande de déglacer l'entrée principale de l'hôtel de ville.
- Monsieur Jean-Paul Gosselin demande à quoi sert le logiciel Symphony.

2012-01-19

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE.

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Soucy

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 21 h 18.

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière

Signature du procès-verbal

Rénald Bernier, maire

Me Louise St-Pierre, greffière